

rique, faites en collaboration avec ANSCHUETZ, étaient l'objet principal de son activité. (49)

De retour à Louvain, C. Aschman publia en 1881 dans le tome 5 des « Annales de la Société scientifique de Bruxelles » des articles fort remarquables : « *Sur les éthers nitriques et la glycérine. — De l'action du chlore sur l'acétate d'éthyle* ».

Le 1. 7. 1883 il fut reçu docteur en sciences chimiques après avoir soutenu la thèse : « *Sur le pouvoir additionnel des composés non saturés bivalents et les dérivés allylacétiques* ».

La même année il revint au Luxembourg pour y occuper le poste de professeur à l'Ecole agricole qui venait d'être créée à Ettelbruck. Chargé de la direction du Laboratoire agricole et de la Station d'essai, Aschman se révéla véritable pionnier dans ce domaine et acquit des mérites insignes en tant que propagateur des dernières innovations en agriculture. Son biographe J.-P. Zanen le dit auteur de plus de cent conférences et cite quelque deux douzaines de titres glanés parmi les plus importants de ses articles publiés dans les programmes de l'Ecole agricole, les Annales de la Société gr.-d. d'agriculture, le « Landwirt » et l'« Ardenner Bauer ». Nous y ajouterons ses rapports annuels sur l'activité de la Station d'essai qu'il dirigeait avec tant de compétence (Programmes de l'Ecole agricole de 1884 à 1901) ainsi que son étude : « *Ansicht über den Bericht, welchen Herr Emil d'Huart bei der Untersuchung der Branntweine der HH. Louis Stiefel und T. David abgegeben hat* » Sans date (1892).

Camille Aschmann se fit également un nom en inventant de nouvelles méthodes d'analyse. Elles furent publiées dans la « Chemiker Zeitung » sous les titres respectifs de « *Zur Butteruntersuchung* » (N° 75, 1896) ; « *Bestimmung der Jodzahl* » (N° 8 et 9, 1898) ; « *Ueber die Bestimmung der Gesamtposphorsäure in der Thomas-Schlacke* » (N° 71, 1902) ; « *Direkte Bestimmung des Wassers in Butter und anderen Fetten* » (N° 78, 1906). Ce dernier travail fut élaboré en collaboration avec son élève J.-P. AREND, futur directeur de l'ARBED. L'étude sur la détermination de l'indice d'iode suscita des contradictions violentes, et ce ne fut qu'à titre posthume, en 1921, que deux chimistes autrichiens réhabiliterent la méthode d'Aschman, condamnée en son temps « par simple parti pris et sans examen aucun ». (50)

Des appareils et produits industriels auxquels fut lié le nom d'Aschman on ne retient plus qu'un appareil de germination, qui fut breveté. (51)

On ne s'étonnera pas d'apprendre que l'Etat, d'une façon continue, ne manquait pas de faire appel aux lumières d'Aschman, en se confiant à lui comme expert devant les tribunaux et en le nommant membre de la Commission de surveillance des Laiteries. *) Comme preuve que

*) D'après ZANEN, la création des laiteries coopératives était due en grande partie à Camille Aschman.